

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

## Introduction à la criminologie (4DR2056)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Bachelor en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	3
<b>Bachelor en droit accéléré</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Automne

### Equipe enseignante

KUHN André, Professeur ordinaire

### Contenu

La criminologie est la science qui tente d'expliquer le phénomène criminel, de le prévenir et de proposer les meilleures réactions sociales possibles au crime. Ce cours touche donc à de multiples thématiques, telles que la définition de la déviance et de la « normalité », la définition de la déviance criminelle, la mesure de la criminalité, les théories d'explication du phénomène criminel, la prévention du crime, la réaction sociale au crime, les sanctions pénales, la population carcérale et la politique criminelle.

### Forme de l'évaluation

Tirage au sort de deux questions, choix de la question préférée. Examen oral d'une durée de 10 minutes, précédé d'un temps de préparation (une seule question sera traitée). Pour l'examen, tous les livres vendus en librairie sont autorisés, mais aucune note, ni support de cours.

### Documentation

Kuhn A., Sommes-nous tous des criminels ?, 4e édition, Charmey : l'Hèbe, Collection La Question, 2013.

Kuhn A., Sind wir alle kriminell ? Kleine Einführung in die Kriminologie. Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire, 2004 / Kuhn A., Siamo tutti criminali ? Piccola introduzione alla criminologia. Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire 2004.

Killias M., Aebi M.F., Kuhn A., Précis de criminologie, 4e édition, Stämpfli, Berne, 2018.

Killias M., Kuhn A., Aebi M.F., Grundriss der Kriminologie – eine europäische Perspektive, 2e édition, Stämpfli, Berne, 2011.

Kuhn A., Vuille J., La justice pénale : les sanctions selon les juges et selon l'opinion publique, PPUR, Lausanne, Le savoir suisse, 2010.

### Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra.

### Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Distinguer les différents indicateurs de la criminalité
- Evaluer les thèses simplistes et concevoir l'antithèse pour créer la synthèse
- Discuter les différentes explications de base du phénomène criminel
- Analyser un phénomène dans son ensemble et selon tous les points de vue
- Identifier les problèmes posés par le dénombrement de la criminalité
- Discuter les différentes formes de réactions sociales au crime
- Analyser la presse ou une contribution scientifique sans tomber dans le piège des idées reçues
- Définir l'objet d'étude qu'est le crime

### Compétences transférables

- Communiquer efficacement, par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique